



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou - Bénin, 5 mars 2026

Direction de la Communication

Page 1 / 2

LA CEDEAO ORGANISE UNE RENCONTRE DE HAUT NIVEAU AVEC LES MEDIAS ET LES OSC AVANT L'ELECTION PRESIDENTIELLE AU BENIN

Le Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS) de la Commission de la CEDEAO a organisé une rencontre de haut niveau avec des professionnels des médias, des influenceurs en ligne, des blogueurs et des représentants d'organisations de la société civile (OSC) de la République du Bénin. Cette initiative vise à favoriser un environnement démocratique inclusif et pacifique avant le scrutin présidentiel prévu le 12 avril 2026. Les rencontres ont eu lieu du 3 au 6 mars 2026 à l'hôtel Azalai de Cotonou, au Bénin.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'engagement de la CEDEAO à accompagner le peuple béninois dans sa détermination à consolider les acquis démocratiques du pays. Alors que le pays se prépare pour l'élection présidentielle cruciale prévue le 12 avril 2026, la Commission de la CEDEAO déploie une approche innovante et adaptée afin de garantir que l'écosystème de l'information reste résilient, inclusif et propice à un processus électoral et à des résultats pacifiques. L'engagement vise à renforcer la capacité des professionnels des médias et des organisations de la société civile à faire preuve de professionnalisme et d'éthique dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier pendant la période électorale.

Dans son discours d'ouverture, le représentant résident de la CEDEAO au Bénin, S.E. l'ambassadeur Amadou Diongue, représenté par M. Ebenezer Ofose Asiedu, chef du département Démocratie et bonne gouvernance, a appelé les professionnels des médias et les organisations de la société civile (OSC) à rester des piliers inébranlables de la stabilité. Il les a exhortés à mener leurs activités de manière à renforcer un processus électoral pacifique et crédible, afin que le Bénin continue à consolider ses acquis démocratiques importants. Il a également souligné la nécessité pour les professionnels des médias et les OSC de réfléchir et d'adopter des stratégies innovantes, s'inspirant des meilleures pratiques mondiales, qui leur permettront de relever les défis tout en s'engageant dans leurs devoirs civiques et en couvrant le processus électoral.

Des représentants des principaux médias, notamment des chaînes de télévision, des radios et des journaux, ainsi que des médias numériques, participent à cette rencontre. Sont également présents des représentants d'OSC clés, notamment la Plateforme des Acteurs de la Société Civile du Bénin (PASCIB), la Maison de la Société Civile du Bénin, l'ALCRER et le WANEP-Bénin, entre autres.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou - Bénin, 5 mars 2026

Page 2 / 2

Direction de la Communication

-----FIN-----

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO
Twitter : @ecowas_cedeao – Facebook : Ecowas-Cedeao
www.ecowas.int

A propos de la CEDEAO

C'est le 28 mai 1975 que les chefs d'État et de gouvernement de quinze pays d'Afrique de l'Ouest ont créé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en signant le traité de la CEDEAO, à Lagos, au Nigeria.

Le traité de Lagos a été signé par les 15 chefs d'État et de gouvernement du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Liberia, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, de la Sierra Leone, du Sénégal et du Togo, avec pour mission déclarée de promouvoir l'intégration économique dans la région. Le président sénégalais était représenté par le ministre des Affaires étrangères. Le Cabo Verde a rejoint l'Union en 1977. Le seul membre arabophone, la Mauritanie, s'est retiré en décembre 2000. La Mauritanie a récemment signé un nouvel accord d'association en août 2017. Le 29 janvier 2025, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se sont officiellement retirés de la CEDEAO.

Les États membres actuels de la CEDEAO sont le Bénin, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo.

Considérée comme l'un des piliers de la Communauté économique africaine, la CEDEAO a été créée pour promouvoir l'idéal d'autosuffisance collective de ses États membres. En tant qu'union commerciale, elle vise également à créer un grand bloc commercial unique par le biais de la coopération économique.

Les activités économiques intégrées envisagées dans la zone, dont le PIB combiné s'élève à 734,8 milliards de dollars, concernent, entre autres, l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, ainsi que les questions sociales et culturelles.

En 2007, le Secrétariat de la CEDEAO a été transformé en Commission. La Commission est dirigée par le président, assisté d'un vice-président, de cinq commissaires et du vérificateur général des institutions de la CEDEAO, composé de bureaucrates expérimentés qui assurent la direction de cette nouvelle orientation.

Le budget de la CEDEAO est essentiellement financé par les recettes collectées par le biais de la taxe communautaire. Cette taxe a été introduite pour financer ses activités. Le taux de la taxe communautaire est fixé à 0,5 % de la valeur CAF des marchandises importées des pays non-membres de la CEDEAO.

Dans le cadre de ce processus de renouvellement, la CEDEAO met en œuvre des programmes critiques et stratégiques qui permettront d'approfondir la cohésion et d'éliminer progressivement les obstacles identifiés à une intégration complète. De cette manière, les quelque 300 millions de citoyens de la communauté pourront finalement s'approprier la réalisation de la nouvelle vision qui consiste à passer d'une CEDEAO d'États à une « CEDEAO des peuples » : Paix et prospérité pour tous" d'ici 2050.